

8 Traverser le village et au croisement de routes, prendre en face le chemin en terre. Le chemin descend en pente parfois assez raide jusqu'au ruisseau. Le traverser à gué.

9 Remonter le chemin qui part à angle droit pour grimper à travers prés, continuer tout droit jusqu'à la route. La prendre à droite (magnifique paysage à droite), suivre la route qui traverse Puy Banneix avec de beaux bâtiments et continuer tout droit jusqu'à la sortie du village.

10 Laisser la route à gauche en épingle, aller jusqu'au prochain carrefour. Tourner à droite, traverser le village de Banneix. Tourner à gauche et, en haut de ce chemin, tourner à droite entre des murets de pierres sèches. Descendre dans le bois, rester sur le chemin à gauche.

11 Arrivé en bas de la descente, tourner à gauche pour se diriger vers le village de Saint-Paul. Aux 1ères maisons, grimper à gauche dans le bois. Suivre ce chemin jusqu'au plateau et le village de la Frugerie.



Variante : tourner à droite et suivre les bords de Briance pour un aller-retour de 3,4 km. Attention à certains passages assez étroits!

12 Traverser le village en prenant deux fois à gauche, puis à la 3ème intersection, prendre à gauche le chemin empierré. Passer à côté d'un hangar et suivre le chemin en herbe qui passe entre des clôtures sur le plateau. Avant le réservoir d'eau potable, suivre à gauche le chemin en terre qui devient un large chemin empierré. A la route, prendre à droite puis au carrefour à droite à nouveau. Après la mare, tourner à gauche.

10 Prendre la route à droite sur 20 m puis tourner à droite sur le chemin en terre. Un peu plus loin, un menhir se trouve sur la droite en bord de chemin. Continuer par la gauche jusqu'à la route, la traverser et prendre en face. Au carrefour suivant, prendre à gauche puis de suite à droite et s'engager dans le village de Fénérole.



 Menhir

13 Traverser le village et suivre le chemin qui devient creux. Traverser le ruisseau et remonter jusqu'à la route. Tourner à gauche puis, au carrefour suivant, suivre à droite le chemin entre les deux clôtures. A la route, tourner à gauche puis continuer sur le 1er chemin à droite.

14 Tourner à droite jusqu'à Béchadie. Traverser le village par la gauche, remarquer les beaux bâtis. Poursuivre sur le chemin qui passe à côté d'un château privé, dont les deux tours sont couvertes de bardeaux de châtaignier. Arrivé à la route, tourner à gauche. En bas de la côte, suivre le délaissé à gauche puis emprunter le chemin qui grimpe vers le bourg de Jourgnac. A la route, tourner à gauche et rejoindre le parking.

En chemin :

- Le bourg de Jourgnac ;
- Le sentier d'interprétation réalisé par les enfants de l'école avec panneau explicatif du paysage ;
- L'église, les villages typiques ;
- Le menhir, les deux croix Saint-Roch ;
- De nombreux points de vue, les bords de la Briance.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'office de tourisme du Val de Vienne à Aix-sur-Vienne
Contact : 05 55 70 19 71
En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritiques et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux VTT et aux cavaliers sous leur responsabilité.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



Ne pas jeter sur la voie publique



Crédit photos : Commune de Jourgnac, Conseil départemental de la Haute-Vienne

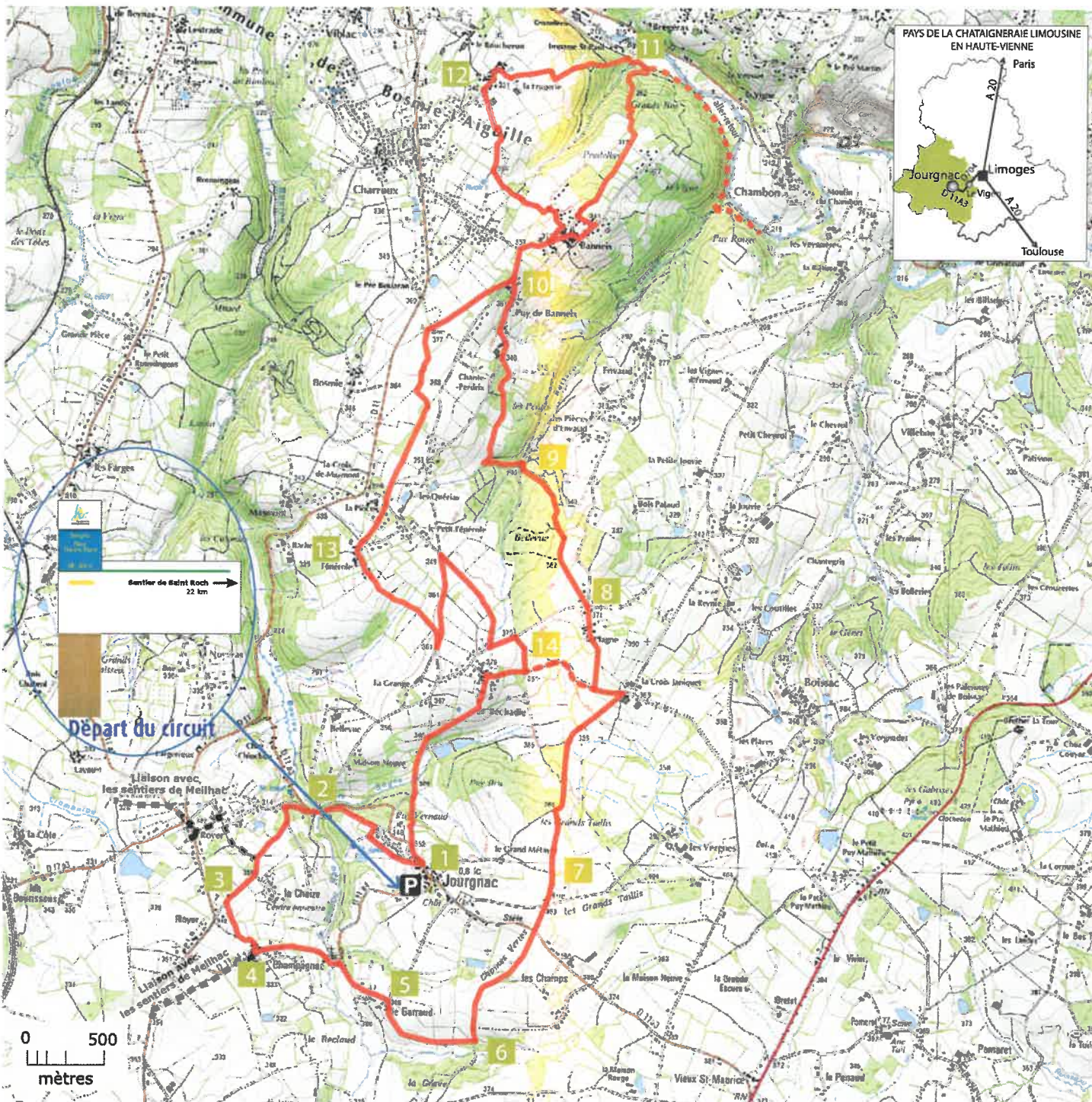
JOURGNAC
Sentier de Saint-Roch
5 h 30 - 22 km

variante par la Béchadie
2 h 10 - 8,4 km
variante par Puy de Banneix
4 h 30 - 18 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS DE LA
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : à 30 min de Limoges. Prendre la RD704 en direction de Saint-Yriex-la-Perche puis après Le Vigen et avant Saint-Maurice-les-Brousses, la RD11A3 vers Journagnac.

Départ : place Thérèse Menot (mairie).

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé cumulé
5 h 30	22 km	jaune	difficile	+ 500 m

Les pratiques possibles
 Continuité d'itinéraire
 Mauvaise direction
 Changement de direction

Itinéraire

- Se diriger vers le fond de la place et suivre à droite le chemin empierré vers le lotissement. Le longer puis remonter à droite et dans le virage, prendre à gauche le chemin en terre.
- A la RD11A, tourner à gauche, traverser le ruisseau. A 40 m au carrefour suivant, prendre tout droit et emprunter de suite le chemin qui monte à gauche avec deux croix à l'angle.

Les croix de Saint-Roch. L'une, avec son soubassement en pierre s'adresse aux humains, l'autre, plus petite, est destinée à la guérison des bestiaux.
- Prendre la route à gauche, puis à 150 m, le chemin à droite. Laisser un petit sentier à droite et arriver à la route. Tourner à droite.
- Juste avant le croisement avec la RD11, tourner à gauche. Au village de Champagnac, tourner à gauche et suivre la route. Traverser le pont qui enjambe le Boulou. Tourner à droite et suivre la route qui monte vers le hameau du Garraud. Le longer.
- Dans le virage, partir à droite et passer devant une très belle demeure privée. Suivre le chemin qui la contourne.
- Au 1er carrefour, prendre à gauche et remonter dans les prairies avec de beaux points de vue, continuer tout droit. Traverser la RD11 et poursuivre en face. Au carrefour, à la croix, continuer sur le chemin en terre.
- Au croisement avec un beau chêne, aller tout droit et suivre le chemin. En haut de la côte, à la ferme de la Croix Janiquet, tourner à gauche. A 100 m, tourner à droite jusqu'à la Plagne.

Variante : à partir de la Croix Janiquet, poursuivre tout droit le chemin entre les prairies et reprendre au point 14.